

## RECONNAÎTRE ET PAYER LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES



En agence, vous avez travaillé après l'heure normale pour finir votre entretien téléphonique ou de face à face.

Dans les autres services, vous avez travaillé plus longtemps pour compenser le manque de salariés, le retard accumulé à cause du téléphone qu'il faut prioriser.

Vous le faites car vous avez à cœur la satisfaction sociétaire !

Et pourtant...

Vos nombreuses heures de travail s'envolent, elles ne sont ni payées, ni récupérées, car...



**Ce temps de travail est effacé de votre compteur  
à la fin de la semaine.**

Vous travaillez gratuitement pour la Matmut, mais pour quelle reconnaissance ?  
Pour une prime qui arrive tous les 5 ans ?  
Est-ce à vous de pallier le manque d'effectif ?  
**NON !**

**Pour la Matmut c'est tout bénéf !**

Pas besoin de recruter du personnel supplémentaire ni de vous payer car vous travaillez gratuitement sans rien réclamer et l'entreprise tourne bien.

Vous avez travaillé gracieusement pour l'entreprise, mais pour quel résultat ? Vous êtes simplement exploités et fatigués.



Vous êtes simplement rentré plus tard chez vous. Vous avez simplement passé moins de temps avec votre famille ou vos amis mais sur votre bulletin de salaire, le sacrifice de votre vie privée ne se traduit pas financièrement.

Lorsque vous osez demander à être payé, on vous répond « vous ne savez pas vous organiser », ou mieux encore : « **on ne vous l'a pas demandé** »... **Quelle mauvaise foi ! Alors que l'organisation et les conditions de travail imposent, de fait, le recours à ces heures supplémentaires !**

La Direction va même jusqu'à faire faire du chantage à la pause ou autre...



**C'est TOTALEMENT ILLÉGAL !!!**

Le non-paiement d'heures supplémentaires constitue un délit pénal :

**"délit de travail dissimulé"**

(Article L8224-1 du Code du Travail)

Malgré de multiples et réguliers rappels de FO Matmut lors des réunions du CSE (et même par notre tract « [Bénévolat, NON ! Esclaves du travail non plus...](#) », depuis octobre 2020 !!!, la direction continue à ne pas vous payer et l'entreprise s'expose à des sanctions car cette pratique est punie par la loi.

Nous demandons à la Direction de respecter la loi et de payer les heures supplémentaires dès la première minute.



DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR - FO Matmut, le syndicat de tous les salariés Matmut, employés ou cadres...  
Contactez-nous et adhérez directement en ligne sur [www.fo-matmut.org](http://www.fo-matmut.org) - [contact@fo-matmut.org](mailto:contact@fo-matmut.org)

**Pour FO, chaque minute réalisée doit être payée.**

**Que faire alors ?**

Collègues, refusez d'offrir gracieusement des heures sup' à la Direction !

Pour toutes les heures supplémentaires contraintes par les conditions de travail, la Direction DOIT payer. Comme elle ne le fait pas, FO Matmut peut s'emparer du problème et l'y contraindre.

**Nous n'hésiterons pas à alerter l'Inspection du Travail si cette situation persiste.**

**Cependant, nous ne faisons toujours pas de miracle... Pour agir, nous avons besoin de votre concours.**

Collègues, imprimez ou faites une capture d'écran de la chronotique et faites nous remonter vos heures non payées.

Nous avons besoin de preuves pour agir. Sans vous, la Direction restera dans l'impunité.

**Nous garantissons évidemment l'anonymat des collègues qui nous sollicitent.**

**N'oubliez pas que le Code du Travail et FO Matmut sont de votre côté.**

**DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**  
**FO Matmut, le syndicat qui commence à perdre patience...**

*Toutes les infos FO Matmut, contact par téléphone, mail, Facebook, adhésion en ligne...*

sur [fo-matmut.org](http://fo-matmut.org)



DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR - FO Matmut, le syndicat de tous les salariés Matmut, employés ou cadres...  
Contactez-nous et adhérez directement en ligne sur [www.fo-matmut.org](http://www.fo-matmut.org) - [contact@fo-matmut.org](mailto:contact@fo-matmut.org)